



ÉCOLE CULINAIRE POUR TOUS  
www.ecoleculinaire.com

## Partie 3 - Code de vie des camps de jour culinaire

NOM DU RÉPONDANT : \_\_\_\_\_ NOM DE L'ENFANT : \_\_\_\_\_

Dans le but d'assurer des camps de jour de grande qualité, sécuritaire, instructif, le tout dans une ambiance respectueuse, nous vous prions de lire et de signer le présent Code de vie des camps de jour de l'*École culinaire pour tous* :

- Le camp de jour ouvre ses portes à 7h30 et ferme à 17h30. Les ateliers de cuisine commencent à 8h30 et se terminent à 16h00, la présence des enfants est donc requise pendant ces heures. Il est impératif de nous informer au plus tard la veille, de tout retard;
- Tout retard passé 17h30 sera facturé 2.00\$ la minute;
- Pour la sécurité des enfants et du personnel du camp, il y a des caméras de surveillance en fonction;
- Les enfants devront utiliser un masque dans les corridors (hors salle de classe);
- Le répondant doit nous aviser dans les plus brefs délais de tous changements relatifs à la santé de l'enfant;
- Advenant un comportement jugé inacceptable par le personnel de l'*École culinaire pour tous* mettant en danger la sécurité de l'enfant ou des autres enfants ou d'un membre du personnel, vous devrez être en mesure d'assumer le retour immédiat à la résidence de l'enfant en cause;
- Advenant l'apparition de symptômes liés à un virus ou une infection pouvant se propager ou empêchant l'enfant de participer aux activités du camp de jour, il sera requis que vous veniez chercher l'enfant;
- L'enfant doit respecter les consignes de sécurité relatives aux ateliers culinaires;
- Le respect envers les autres participants ainsi qu'envers les membres du personnel;
- Sécurité : le port de chaussure fermée est obligatoire pendant les camps de jour;
- L'enfant doit avoir une attitude positive, coopérative et ouverte sur la découverte;
- L'enfant doit participer au rangement et nettoyage;
- Le bris de matériel volontaire ou résultant du non-respect des consignes de sécurité sera facturé aux parents;

En cas du non-respect du présent Code de vie : au deuxième avertissement, une journée de suspension. Au troisième avertissement, exclusion définitive du camp de jour. En cas de suspension ou exclusion, aucun remboursement total ou partiel ne sera accordé.

**Je déclare avoir lu et compris ce qui précède.**

**Signature du répondant :** \_\_\_\_\_ **Signature de l'enfant** \_\_\_\_\_

Date :

Date :

Veillez compléter et signer **la Fiche d'inscription et la Fiche santé et le Code de vie** des camps de jour culinaire. Nous appliquons la règle du « **premier arrivé, premier servi** » et seulement lorsque nous recevons les documents susmentionnés dûment complétées avec paiement.

VEUILLEZ NOUS FAIRE PARVENIR LES FICHES AINSI QUE LE PAIEMENT, SI PAR CHÈQUE, PAR LA POSTE À *ÉCOLE CULINAIRE POUR TOUS*, 444, BOULEVARD ST-RENÉ EST, PORTE 800 GATINEAU, QUÉBEC, J8P 8A9 OU PAR COURRIEL AVEC VIREMENT BANCAIRE À [ECOLECULINAIRE@GMAIL.COM](mailto:ECOLECULINAIRE@GMAIL.COM). OU LE TOUT EN PERSONNE DIRECTEMENT À L'ÉCOLE.